

CONSEIL DE QUARTIER « LE MAIL »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23/03/2015

Etaient présents :

Mesdames BELON, BOULOGNE, DIALO, DREVON, LAMBERT, SAUWALA, TAROT et Messieurs ADJUWARD, GENDRAU, LEFEVRE.

Etaient excusés :

Mademoiselle CHAUVOT.

Melle CHAUVOT a envoyé un message à Véronique Tarot pour lui signifier qu'elle ne souhaitait plus faire partie du conseil de quartier.

A Le questionnaire du CCAS

Les membres du conseil de quartier ont rempli ensemble le questionnaire envoyé par le CCAS après discussion et débat (questionnaire rempli joint).

B La fête des voisins

Cette année, elle aura lieu le vendredi 29 mai.

« Les voisins » qui désirent organiser cette manifestation peuvent récupérer du matériel au service des animations à la Mairie. Il s'agit d'un Kit composé d'affiches, teeshirt... Ils peuvent également faire la demande de tables et bancs, ce prêt sera établi sous convention. Pour bloquer la rue, il faudra également en faire la demande au même service.

C VEOLIA et la zone pavillonnaire

Le château d'eau de la Ville est vétuste et est arrêté. La pression de l'eau amenée aux pavillons de la ville (3 bars) ne correspond pas à celle nécessaire pour le travail des pompiers (6 bars).

Il est donc convenu que VEOLIA augmente la pression.

Les pavillons doivent donc se munir d'un réducteur de pression pour ne pas avoir de soucis de dysfonctionnement avec les appareils qui utilisent de l'eau.

L'augmentation est repoussée au mois de septembre, le temps que les habitants des pavillons s'équipent.

D Information diffusée aux familles des enfants des écoles maternelles de la ville.

Il n'y aura plus de collation le matin dans les écoles de la Ville sur la demande des services de l'éducation nationales.

E Reprise de thèmes abordés aux dernières réunions et réponses des services de la mairie

Pédibus Mermoz Fronval : les parents demandent un projet mais il est difficile de faire un projet sans connaître les besoins.

Un rappel sur les nuisances générées par le bruit des bus qui restent en fonctionnement a été fait à la société Phébus par courrier adressé en AR. Si ces nuisances perdurent, la police municipale verbalisera.

La mairie a demandé à la SAVAC de rappeler à l'ordre le chauffeur qui se gare devant l'école Mermoz sur un emplacement non autorisé.

Nuisances au mail : Il est impératif qu'en cas de débordements les riverains appellent la Police Municipale au 01 34 58 11 70 ou fassent le 17 pour demander l'intervention de la Police. Cette démarche permet que les interventions d'équipages de la Police Nationale soient enregistrées et qu'un suivi soit effectué.

Circulation aux abords de l'école Mermoz aux entrées et sorties des enfants : La circulation aux abords des écoles, aux heures d'entrée et de sortie, est toujours délicate. Il s'agit pour chaque automobiliste de faire preuve de civisme pour ne pas mettre les piétons en danger et respecter le code de la route. La Police municipale verbalisera les stationnements dangereux.

Le marché du mail : Les emplacements ne sont pas plus chers à Vélizy que dans les villes alentours. Les forains proposent toute une gamme de produits avec différents prix. La Ville veille à développer une diversité d'offres qui satisfasse l'ensemble des besoins des Véliziens. Nous resterons vigilants.

Demande d'un dos d'âne rue Albert Pichon à l'entrée de l'école primaire Fronval et la crèche Cerf Volant : Une étude va être menée par les services municipaux afin de vérifier si ce type de mesure est nécessaire et répond aux besoins.

Le fromager n'a pas d'emplacement pour ses poubelles : Les services municipaux travaillent actuellement, en partenariat avec le fromager, afin de trouver une solution pour le stationnement de ses poubelles qui n'a pas été prévu lors de son installation.

F Demandes

Il serait intéressant de connaître les statistiques des problèmes d'insécurité sur le quartier. Est-ce possible de les récupérer ?

Il n'y a pas de tracé sur la piste cyclable le long du tramway : il est nécessaire que le tracé pour les vélos et les piétons soit effectué pour que les piétons sachent où marcher sans gêner les vélos et vice versa.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 8 Juin 2015 à 20h, salle GOUNOD à Ravel.

Pour l'ordre du jour de cette prochaine réunion, les membres du conseil de quartier communiqueront par mail et le définiront ainsi ensemble.

Il est demandé que les demandes ou mails concernant le conseil de quartier envoyés à la Mairie par la présidente soient envoyés en copie à tous les membres du conseil.

Compte-rendu rédigé par Odile BOULOGNE (secrétaire) d'après ses notes